Camelia
expertise

LA COMPTA
EN TOUTE SIMPLICITÉ

EURL C2M

Rue Ampère

15600 MAURS
FRANCE

Plaquette du 01/10/2024 au 30/09/2025

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

- BILAN ACTIF -

C2M

du 01/10/2024 au 30/09/2025

	30/09/2025			30/09/2024
	Brut	Amort. et Prov.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles (1)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 206	1 862	344	534
Fonds commercial	31 710		31 710	31 710
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	339 197	263 950	75 246	97 371
Autres immobilisations corporelles	391 131	255 476	135 655	121 011
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations evaluées selon méthode équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 960		1 960	1 360
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**766 204**	**521 289**	**244 915**	**251 986**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières et approvisionnements	24 025		24 025	30 560
En cours de production de biens	30 056		30 056	55 812
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				495
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	398 695		398 695	371 511
Autres créances	6 159		6 159	57 148
Capital souscrit et appelé, non versé				
Trésorerie				
Valeurs mobilières de placement	51 397		51 397	51 397
Disponibilités	671 490		671 490	611 371
Comptes de régularisation				
Charges constatées d'avance	17 355		17 355	13 787
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 199 177**		**1 199 177**	**1 192 080**
Frais d'émissions d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GENERAL	**1 965 381**	**521 289**	**1 444 092**	**1 444 067**
Renvois:				
(1) Dont droit au bail :				
(2) Dont part à moins d'un an :				
(3) Dont part à plus d'un an :				1 815,00

- BILAN PASSIF -

C2M

du 01/10/2024 au 30/09/2025

	30/09/2025	30/09/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel (dont versé: 240 000,00)	240 000	240 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	24 000	24 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	672 605	
Report à nouveau		646 634
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	95 945	95 971
Situation Nette	**1 032 550**	**1 006 605**
Subventions d'investissement	8 470	10 418
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 041 020**	**1 017 023**
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissement de crédit (2)	89 806	87 724
Emprunts et dettes financières divers (3)	59 825	36 546
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		9 071
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	116 453	163 006
Dettes fiscales et sociales	133 840	128 083
Dettes sur immobilisations et comptes rattachées		
Autres dettes	3 149	2 614
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	**403 072**	**427 044**
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF GENERAL	**1 444 092**	**1 444 067**

Renvois :

(1) Dettes :

à plus d'un an	39 522,00	49 806,00
à moins d'un an	363 550,00	377 239,00

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque :

(3) Dont emprunts participatifs :

C2M

Annexe des Comptes de l'exercice clos le 30/09/2025

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 1 444 092€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice net comptable de 95 945€.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.



Faits caractéristiques de l'exercice :

Évènements principaux :

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

Principes, règles et méthodes comptables :

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement n° 2023-08 du 22 novembre 2023 modifiant le règlement ANC n ° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement desdits comptes annuels.

Les règles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les règles et méthodes comptables, et ou méthodes d'évaluation applicables aux différents postes du bilan et du compte de résultat sont décrites ci-après.

INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT :

ACTIF

Immobilisations :

- Immobilisations Corporelles et Incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition sont rattachés au coût d'acquisition.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables :
- immobilisations non décomposables :

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations. Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue. Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

- Principaux Mouvements de l'exercice :

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Frais établissement et développement	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	33 916	-	-	-	-	33 916
Total Immobilisations Incorporelles (I)	33 916	-	-	-	-	33 916

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Constructions	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	338 180	-	3 118	-	2 101	339 197
Installations générales, agencements, aménagements divers	92 734	-	-	-	-	92 734
Matériel de transport	251 350	-	44 700	-	21 394	274 655
Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 117	-	1 950	-	2 325	23 741
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-	-	-
Total Immobilisations Corporelles (II)	706 381	-	49 768	-	25 821	730 328

Immobilisations	Valeur brute début exercice	+ Réévaluations	+ Acquisitions	- Virements	- Cessions/rebuts	Valeur brute fin exercice
Participations	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées à des Participations	-	-	-	-	-	-
Autres Titres Immobilisés	-	-	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	1 360	-	600	-	-	1 960
Total Immobilisations Financières (III)	1 360	-	600	-	-	1 960
TOTAUX (I+II+III)	741 657	-	50 368	-	25 821	766 204

- Amortissements :

Amortissements	Début exercice	+ Amortissement	- Reprise	Fin exercice
Frais établissement et développement (Total I)	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles (Total II)	1 672	190	-	1 862
Terrains	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions inst. générales, agencts, amén. constr.	-	-	-	-
Instal. techniques, matériel et outillage industriels	240 809	25 243	2 101	263 950
Autres immo. corp.- Inst. générales, agencts, aménag. divers	63 714	5 461	-	69 176
Autres immo. corp.- Matériel de transport	163 670	24 176	21 394	166 453
Autres immo. corp.- Matériel de bureau et inform., mobilier	19 804	2 369	2 325	19 848
Autres immo. corp - Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Total Amortissement. Corporelles (Total III)	487 998	57 249	25 821	519 427
TOTAUX	489 670	57 439	25 821	521 289

- Durées d'amortissement :

Immobilisations	Mode	Durée
Constructions	Linéaire / Dégressif	20 à 50 ans
Matériel et Outillage	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Matériel de Transport	Linéaire / Dégressif	4 à 5 ans
Matériel de Bureau	Linéaire / Dégressif	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire / Dégressif	10 ans
Installations générales	Linéaire / Dégressif	10 à 20 ans

Stocks :

Les stocks sont évalués suivant la méthode (FIFO

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les travaux en cours et stocks de produits finis sont valorisés au coût de revient comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Une provision pour dépréciation des stocks est effectuée le cas échéant pour tenir compte de la valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Stocks	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières	24 025	-	24 025
Produits Finis	-	-	-
Marchandises	-	-	-
En-cours Biens	30 056	-	30 056
En-cours Services	-	-	-
TOTAUX	54 081	-	54 081

Dépréciations Actif :

Dépréciation Actif	Début exercice	+ Dépréciation	- Reprise	Fin exercice
Stocks et encours	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	1 362	-	1 362	-
Autres Actifs	-	-	-	-
TOTAUX	1 362	-	1 362	-

Produits à Recevoir :

Produits à recevoir		Montant
Intérêts Courus	Immobilisations Financières	-
	Participation Groupe	-
	Participation Hors Groupe	-
	Clients	-
	Associés	-
	Valeurs Mobilières de Placement	9 225
Autres Produits	Facture à Établir	-
	RRR à obtenir, Avoir à Recevoir	-
	Personnel	-
	Sécurité Sociale	-
	État	-
	Divers	-
TOTAL		9 225

État des Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

État des créances		Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Prêts		-	-	-
Autres immobilisations financières		1 960	-	1 960
Clients douteux ou litigieux		-	-	-
Autres créances clients		398 695	398 695	-
Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie antérieurement constatée		-	-	-
Personnel et comptes rattachés		-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
État et collectivités Publiques	Impôts sur les bénéfices	5 918	5 918	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	241	241	-
	Autres impôts et taxes	-	-	-
	Divers	-	-	-
Groupe et associés		-	-	-
Débiteurs divers		-	-	-
Charges constatées d'avance		17 355	17 355	-
TOTAUX		424 170	422 210	1 960
Prêts accordés en cours d'exercice		-		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		-		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		-		

Valeur Mobilières de placement et trésorerie :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).
Les valeurs mobilières de placement ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Trésorerie	N	N-1
Valeur mobilière de placement (VMP)	51 397	51 397
Banques	671 490	611 371
TOTAL	722 887	662 767

Charges Constatées d'Avance :

Libellé	Exploitation	Financier	Exceptionnel
FUEL 901L	2 611,10		
MERCEDES LLD 200925-191025	489,49		
EXTOURNE AIR PRODUCTS LOC GAZ	1 336,37		
AIR PRODUCTS LOC BTE 010925-310828	252,79		
LOC BTE GAZ	155,87		
LOC BTE GAZ 011023-	110,98		
LOC BTE GAZ 185*14/60	43,16		
FRANFINANCE LLD COPIEUR 10-25	56,00		
TEKLA MAINTENANCE ANNUELLE 2025	2 265,47		
SCUTUM 2025	130,64		
SMABTP RC DIRIGEANTS 2025	163,84		
SMABTP MR ETS 2025	1 263,42		
SMABTP FLOTTE 4T2025	4 277,17		
SMABTP CAP 2000 4T2025	3 265,67		
MERCEDES LLD 200925-191025	21,77		
GESTELIA	639,00		
CHAMBERSIGN SIGNATURE ELEC 010925-310828	272,34		

PASSIF

Capitaux propres :

Composition du capital social	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts composant le capital social au début de l'exercice	1 000	240,00
Actions ou parts émises pendant l'exercice	0	
Augmentation de la valeur nominale des parts ou actions		0
Actions ou parts composant le capital social en fin d'exercice	1 000	240,00

Libellé	Solde ouverture	Affectation résultat	+ Variations	- Variations	Solde clôture
Capital Social	240 000				240 000
Réserve légale	24 000				24 000
Réserves statutaires, contractuelles	-				-
Réserves réglementées	-				-
Autres réserves	-				672 605
Report à nouveau	646 634				-
Résultat de l'exercice	95 971				95 945

État des Dettes :

Évaluation des dettes : Les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

État des dettes	Montant Brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A + 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à 1 an max. à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit à + de 1 an à l'origine	89 806	50 284	39 522	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	116 453	116 453	-	-
Personnel et comptes rattachés	20 414	20 414	-	-
Sécurité sociale et autres organismes	39 598	39 598	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
T.V.A	68 017	68 017	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	5 811	5 811	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	59 825	59 825	-	-
Autres dettes	3 149	3 149	-	-
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAUX	403 072	363 550	39 522	-
Dont Emprunts souscrits en cours d'exercice	40 000			
Dont Emprunts remboursés en cours d'exercice	37 918			
Dont Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	59 825			

Charges à Payer :

Charges à Payer		Montant
Congés payés	Congés payés	-
	Charges sociales	-
	Charges fiscales	-
Intérêts Courus	Emprunts et Dettes	-
	Dettes participations Groupes	-
	Dettes participations Hors Groupe	-
	Dettes sociétés en participation	-
	Fournisseurs	-
	Associés	-
	Banques	-
	Concours bancaires courants	-
Autres Charges	Factures à recevoir	681
	Remise Rabais Ristournes, Avoir à établir	-
	Participations des salariés	-
	Personnel	20 000
	Organismes Sociaux	122
	Autres charges fiscales	-
	Divers	-
TOTAL		20 803

COMPTE DE RÉSULTAT

Chiffre d'affaires :

	CA HT France	CA HT Export	CA HT Total
Marchandises	-	-	-
Production de biens	2 069 461	-	2 069 461
Productions de services	4 401	-	4 401
Chiffre d'affaires total	2 073 862	-	2 073 862

Transferts de charges :

	Exercice N	Exercice N-1
Transferts de charges	20 170	12 865

Résultat Financier :

	Exercice N	Exercice N-1
Produits Financiers de Participations	-	-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	15 160	14 465
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total Produits Financiers	15 160	14 465
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
Différence négative de changes sur les créances et dettes financières	-	-
Intérêts et charges assimilées	3 143	2 434
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Total charges financières	3 143	2 434
Résultat financier	12 017	12 031

Résultat Exceptionnel :

	Exercice N	Exercice N-1
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits Exceptionnels sur opération en capital	5 448	1 948
Reprise pour provisions pour risques et charges	-	-
Total produits exceptionnels	5 448	1 948
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	867	50
Charges Exceptionnelle sur opération en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
Total charges exceptionnelles	867	50
Résultat exceptionnel	4 581	1 898

Effectif moyen :

L'effectif moyen est de : 15

Catégorie	Effectif Moyen
Cadres	
Agents de maîtrise et techniciens	2
Ouvriers	13
TOTAL	15

C2M
Société à responsabilité limitée
au capital de 240 000 euros
Siège social : Lieu-dit Laborie
15600 MAURS
492 124 839 RCS AURILLAC

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 17 février 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30 septembre 2025

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 95 945,23 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	95 945,23 euros
A titre de dividende global à l'Associé Unique Soit 70,00 euros par part	70 000,00 euros
Le solde	25 945,23 euros

En totalité au compte **« autres réserves »** qui s'élève ainsi à 698 550,11 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 70 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 17 février 2026.

L'Associé Unique approuve la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés au gérant majoritaire.

L'Associé Unique déclare être informé que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques sont soumis, l'année de leur versement, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8 % perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 18,6 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :
- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Associé Unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice	Dividendes distribués	Revenus éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)	Revenus non éligibles à l'abattement de 40% (CGI, art. 158) (€)
N-1	70 000,00	70 000,00	0,00
N-2	70 000,00	70 000,00	0,00
N-3	50 000,00	50 000,00	0,00

Certifié conforme
La Gérance